




JANVIER 2022 : MOIS DU MENTORAT

ARPEJEH, LABELLISÉE « 1 JEUNE, 1 MENTOR », S'ENGAGE POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DU MENTORAT DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP EN FRANCE



En juin 2021, Arpejeh est devenue l'une des 22 associations lauréates dans le cadre de l'appel à projets gouvernemental « 1 jeune, 1 mentor », initié par le Président de la République dans la continuité du dispositif « 1 jeune, 1 solution ». Seule structure spécialisée dans le champ du handicap à figurer parmi les projets retenus en juin dernier*, Arpejeh s'est vu offrir la possibilité de faire bénéficier à 250 jeunes en situation de handicap, par an, dans leur parcours scolaire, d'un accompagnement par un·e mentor plus âgé·e (professionnel·le en exercice).



En quelques semaines seulement, l'association se félicite d'avoir réussi à former 73 duos mentorés/mentors et se fixe pour nouvel objectif d'accompagner près de 200 jeunes en situation de handicap dès janvier 2022.

Qu'est-ce que le mentorat ?

Le mentorat au sein d'Arpejeh est un dispositif qui permet de mettre en contact, pour une durée de 6 à 12 mois, des jeunes âgés de 18 à 30 ans ayant besoin d'être accompagnés et conseillés. Chez Arpejeh, le mentorat est assuré par les salariés des entreprises membres de l'association. Les mentors interagissent avec les mentoré·e·s régulièrement pour leur donner des conseils, partager leur expérience ou encore mettre à leur disposition leurs connaissances et leurs réseaux.

* Depuis octobre 2021, Arpejeh n'est plus l'unique structure labélisée « 1 jeune, 1 mentor ». La fédé 100% Handinamique est lauréate du second appel à projets 2021

Une expertise en mentorat, labélisée dans le cadre de l'appel à projets « 1 jeune, 1 mentor »

Depuis sa création en 2008, l'association Arpejeh est engagée dans une politique active en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, de l'égalité des chances et de la diversité. Épaulée au quotidien par de nombreuses structures adhérentes, dont des entreprises, syndicats professionnels et collectivités, Arpejeh a déjà pu accompagner plus de 15 000 jeunes de 15 à 30 ans.

Parmi ses modalités d'intervention, dont la découverte de l'univers professionnel ou encore l'accompagnement à la recherche de stage, d'alternance ou d'emploi, l'association Arpejeh se distingue au travers de son expertise en mentorat. En effet, Arpejeh propose, depuis plusieurs années, aux jeunes en situation de handicap, des dispositifs de mentorat leur permettant d'être accompagné-e-s par un-e professionnel-le dans la construction de leur projet professionnel et sa concrétisation.

C'est d'ailleurs cette même expertise dans le champ spécifique du handicap qui a retenu l'attention du Gouvernement dans le cadre de l'appel à projets « 1 jeune, 1 mentor » en début d'année. Le soutien financier accordé à l'association Arpejeh a permis, à date, la **création de 73 duos mentorés/mentors**.

Arpejeh a également pu assurer la **formation de plus d'une centaine de mentors**, pour la plupart salarié-e-s des entreprises membres d'Arpejeh. Pour l'année 2022, l'association se fixe pour objectif de faire bénéficier à près de 200 nouveaux jeunes en situation de handicap, dans leur parcours scolaire, d'un accompagnement par un-e mentor qualifié-e et formé-e.



13 ans
d'existence

une équipe de

14 personnes

3 antennes
en France

(Île-de-France, Rhône-Alpes
et Hauts-de-France).

115 structures
adhérentes

+15 000 jeunes

de 15 à 30 ans accompagné-e-s depuis
la création de l'association

+1 600 jeunes

placé-e-s en stage, alternance, emploi

Comment cela fonctionne ?

Dans le cadre du dispositif « 1 jeune, 1 mentor », Arpejeh reçoit, par le biais d'une plateforme dédiée, des demandes de jeunes en situation de handicap en recherche de parrains / marraines. L'association se charge ensuite de faire le lien entre professionnel-le qualifié-e et jeune en situation de handicap, tout en proposant en parallèle une formation des mentors.

À PROPOS D'ARPEJEH

L'association Arpejeh, régie par la loi de 1901, est engagée dans une politique active en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, de l'égalité des chances et de la diversité. Elle a pour vocation de promouvoir la formation, la qualification et l'emploi des jeunes en situation de handicap en accompagnant les jeunes de 15 à 30 ans dans la découverte des métiers et leur insertion professionnelle. Son objectif est de créer des rencontres entre les jeunes et les entreprises, du 1^{er} stage (en 3^{ème}) à leur insertion professionnelle. Elle compte 115 entreprises membres, de la PME au grand groupe, dans des secteurs d'activité très variés et dans toute la France. Ces employeurs proposent à leurs salariés de s'engager sur le sujet de la diversité.

En savoir plus : www.arpejeh.com

CONTACTS PRESSE
AGENCE COMADEQUAT

Léa VILLOT
06 20 56 65 16
l.villot@comadequat.fr

Marie TISSIER
06 15 39 59 65
m.tissier@comadequat.fr